

Echelle : 1/200

Légende

- Limite non garantie, adaptation graphique du plan cadastral. Les limites mentionnées sur les documents cadastraux ne sont qu'indicatives. Le plan cadastral a une destination fiscale.
- Parcelle initiale, plan "DOMAINE DE PIERRELONGUE - PLAN DE MASSE" du 09/12/1975
- Ligne de divisions
- Projet villa
- Projet voirie

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
 COMMUNE D'ESPARRON DE VERDON
 SCI AMENAGEMENT ESPARRON DU VERDON

Parcelles : E 991-992-993-994-995-996
 Lieudit: "Le Crépin"

**DOMAINE DE PIERRELONGUE
 LES NAUTILES
 PLAN DE DIVISION DU 18/06/2025**

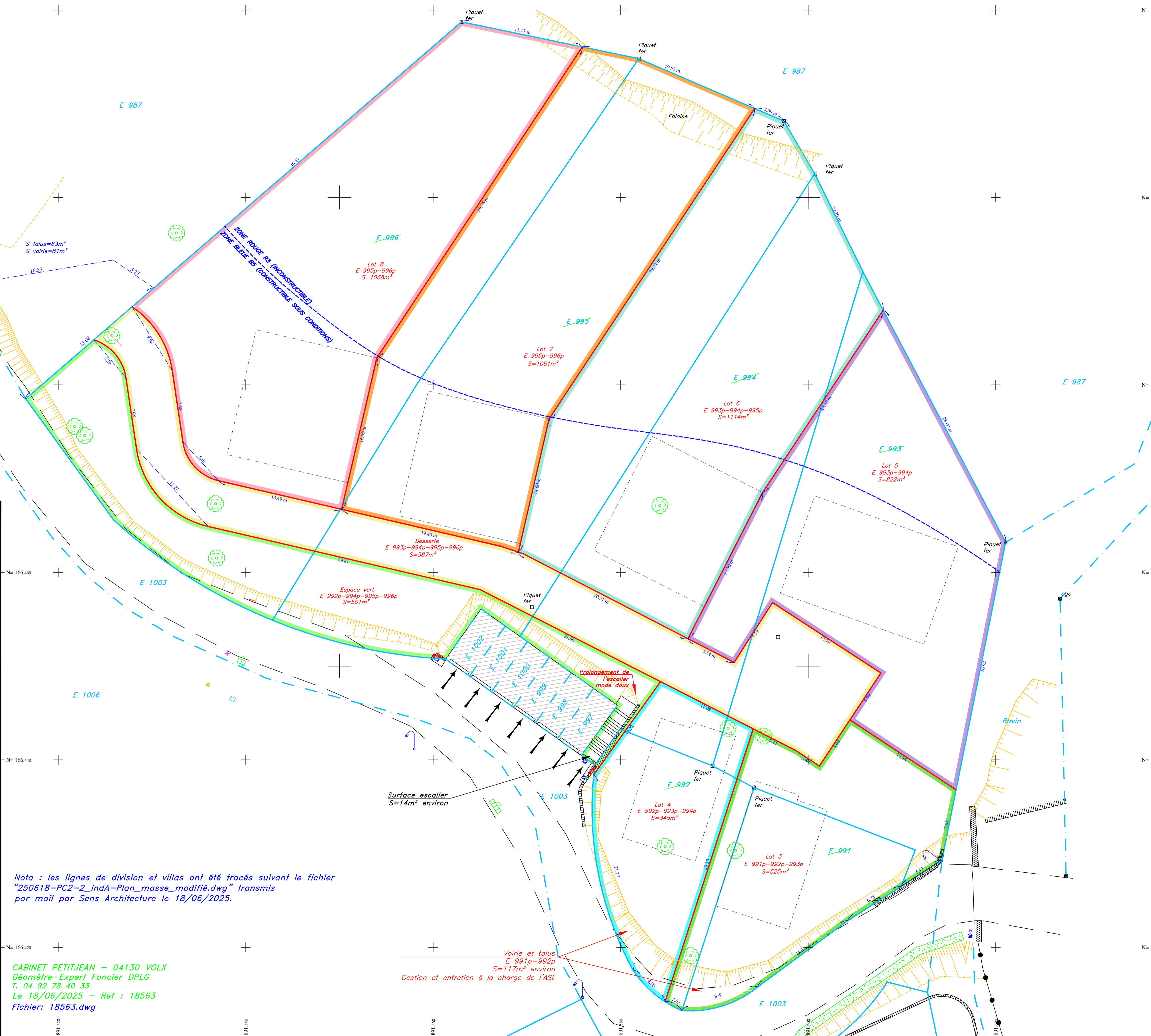
ECHELLE : 1/200
 Planimétrie : système Lambert III
 Altimétrie : système NGF IGN69

Le rattachement au système planimétrique LAMBERT III et au système NGF IGN69 a été effectué par le réseau TERIA

Date	Ordre	Nature des travaux	Responsable
29/03/2018	SCI pour l'aménagement d'espaces de verdon	Etat des lieux foncier et topographique	J. GUTIERREZ
08/09/2023		Plan de division	E. BARO
07/11/2023		Modification au droit des lots 3 et 4	
18/06/2025		Modification des limites entre les lots 5-6, 6-7 et 7-8 Repositionnement des villas	



CABINET CHRISTOPHE PETITJEAN - Géomètre-Expert Foncier DPLG
 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 04130 VOLX - Tél 04.92.78.40.33 - Fax 04.92.78.43.74
 petitjean.géomètre-expert@wanadoo.fr



Nota : les lignes de division et villas ont été tracés suivant le fichier "250618-PC2-2_indA-Plan_masse_modifié.dwg" transmis par mail par Sens Architecture le 18/06/2025.

CABINET PETITJEAN - 04130 VOLX
 Géomètre-Expert Foncier DPLG
 T. 04 92 78 40 33
 Le 18/06/2025 - Ref : 18563
 Fichier: 18563.dwg

Voie et talus
 E 991p-992p
 S=117m² environ
 Gestion et entretien à la charge de l'ASL